

Section neuchâteloise de la CITRAP
(Communauté d'intérêts pour les transports publics)

Vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2025

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2025 de la section neuchâteloise de la CITRAP.

Carol Chisholm, trésorière de l'Association, a mis à notre disposition les pièces et documents nécessaires à notre contrôle. Le bénéfice de l'exercice 2025 s'élève à CHF 268.10

Les liquidités à la BCN sont de CHF 1'806.26

Le capital propre de l'association s'élève à CHF 1'538.16

Les vérificateurs désignés ont constaté que la comptabilité est tenue avec précision et soin. Ils vous proposent de ratifier les comptes au 31 décembre 2025 avec remerciement à son auteur.

Neuchâtel, le 16 02 2026

Les vérificateurs

Vincent Mendy



Pierre Geissbühler

